

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 64 (1991)
Heft: 3-4

Vereinsnachrichten: Logis Suisse SA : convocation à la 18e assemblée générale ordinaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

**ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS 1991
DE L'USAL
À FRIBOURG**



Samedi 8 juin 1991
à l'EUROTEL, Fribourg, Grand-Place 14
(à proximité de la gare)

Frais : Frs 50.-/personne, y compris le repas
de midi

P.S. L'assemblée générale de la coopérative
de cautionnement hypothécaire aura lieu le
3 juin à Berne

Programme

10h Allocution de bienvenue par le
président central, René Gay,
Genève

Exposés

Beat H. Koenig, Directeur AGS
La centrale d'émission, récemment
fondée en faveur des maîtres
d'ouvrage d'utilité publique

D' Fritz Nigg, secrétaire central USAL
Renouveau interne des coopératives
de construction et d'habitation

12h30 Repas pris en commun

14h Assemblée des délégués ordinaire
de l'USAL

Ordre du jour

1. Election de
 - a) rédacteur du procès-verbal
 - b) contrôleurs du proces-verbal
et scrutateurs

2. Procès-verbal de l'assemblée
des délégués 1989 à Genève
3. Rapports annuel 1989 et 1990
4. Comptes annuels 1989 et 1990
 - a) de l'Union
 - b) des fonds
 - c) du magazine «das wohnen»
- Rapport de l'organe de contrôle
5. Décharge aux organes responsables
6. Elections
 - a) du président central
 - b) du comité central
 - c) de l'organe de contrôle
7. Détermination des cotisations
des membres
8. Assemblée des délégués e.o. en
1992
9. Divers

16h Fin de l'assemblée

Traduction simultanée

LOGIS SUISSE SA

Société de construction de logements
d'organisation suisses, Zurich

CONVOCA TION

18^e Assemblée générale ordinaire
lundi 3 juin 1991, 14 h 00, à l'hôtel Berne,
dans la salle n° 2, Zeughausgasse 9,
3011 Berne

Ordre du jour

1. Approbation du rapport de gestion et
des comptes annuels pour 1990; Rap-
port et proposition de l'organe de con-
trôle
2. Décision concernant l'utilisation de
l'excédent de l'exercice

3. Décharge aux organes responsables
4. Nominations
 - 4.1 Nomination du conseil d'admini-
stration
 - 4.2 Nomination de l'organe de con-
trôle
5. Divers

LOGIS SUISSE SA

F. Leuenberger F. Zraggen

**SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE
CAUTIONNEMENT HYPOTHÉCAIRE
POUR COOPÉRATIVES
DE CONSTRUCTION
ET D'HABITATION**

Assemblée générale

Chers coopérateurs,
Nous vous invitons à la 34^e assemblée
générale ordinaire prévue pour le lundi
3 juin 1991 à 16.00 h à l'hotel BERN à
Berne

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'assemblée générale
du 9 juin 1990
2. Rapport annuel 1990
3. Comptes annuels et
Bilan au 31.12. 1990
Rapport des vérificateurs des comptes
Vote et décharge au Comité
4. Elections
Remplacement du Président Monsieur
Emil Matter
Remplacement du vice-président Mon-
sieur François Picot
5. Modification des statuts, adjonction à
l'art. 20 (extension des possibilités de
placements)
6. Propositions individuelles
7. Divers

Les membres ayant des propositions à
présenter à l'assemblée générale sont
invités à les faire parvenir par écrit d'ici
au 4 mai 1991 au Président E. Matter,
case postale, 4005 Bâle 5.

Le Président : *E. Matter*
Le Gérant : *W. Albrecht*

Extrait du rapport de gestion 1990
Les engagements découlant des cautions
accordées se montaient au 31 décembre
1990 à Fr. 2'025'000.-, à fin 1990 il n'y
avait aucune demande de caution pro-
mise et non encore effectuée.